Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026

(Vidéo) Paz porte plainte contre les Décathlon d'Avignon et du Pontet



Paz, Projet Animaux Zoopolis, association de défense et du bien-être animal, a déposé plainte auprès du Tribunal judiciaire d'Avignon contre les magasins Decathlon Avignon sud – Mistral et Avignon Nord Le Pontet. L'objet de la discorde ? Les deux magasins vendent des poissons et des crabes vivants dévolus à la pêche au vif.

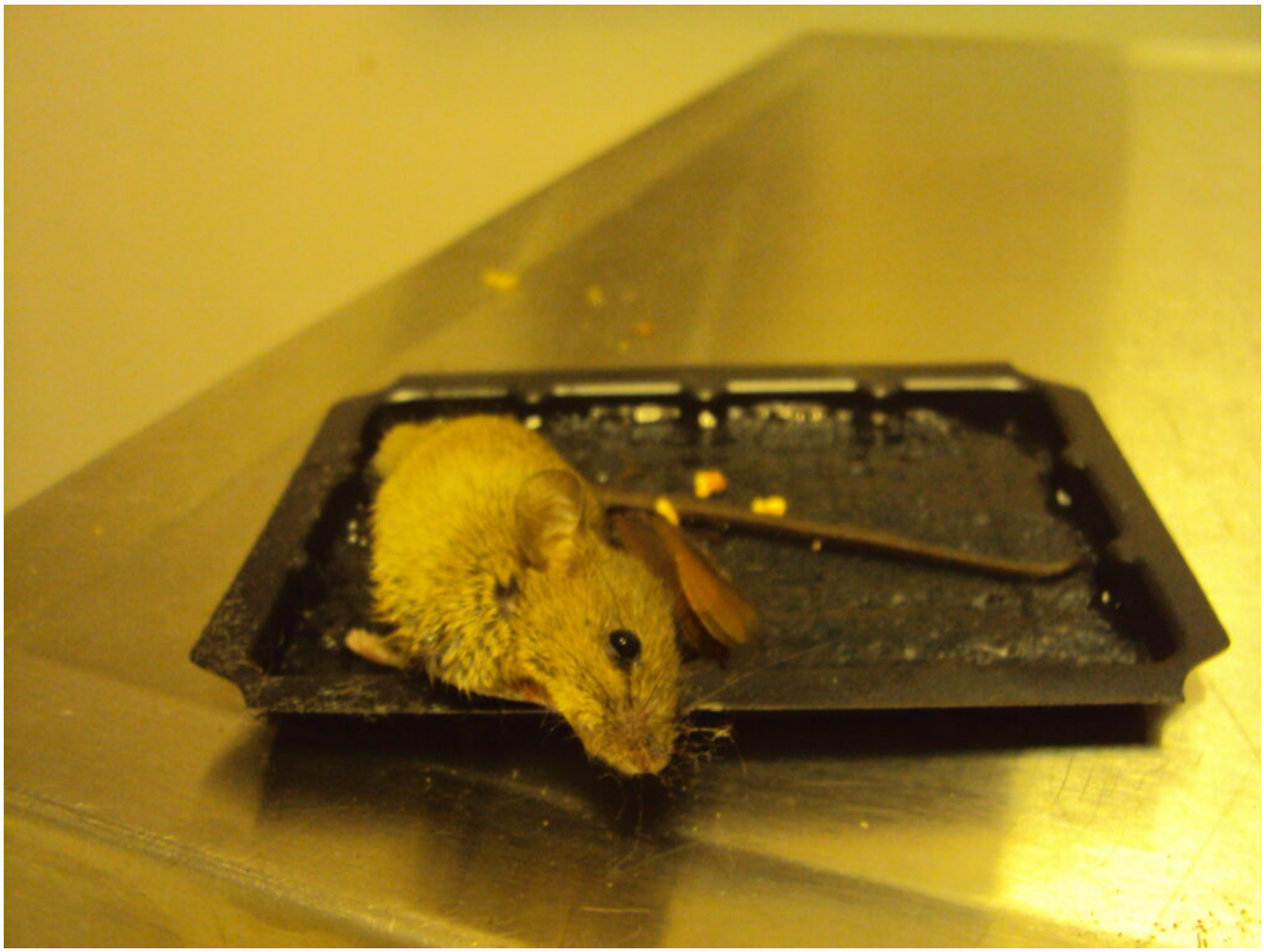
«Or la vente ou la cession de ces animaux non domestiques relève du code de l'environnement et nécessite des autorisations délivrées par la Préfecture,» relève l'association Paz qui a demandé l'ouverture d'une enquête judiciaire pour l'arrêt de la vente d'animaux non domestiques et la condamnation, pour ce motif, du siège social de Décathlon et des magasins incriminés «afin faire cesser le maintien à la vente des poissons et crabes vivants.»
Une pétition a d'ailleurs été lancée par Denis Schmid du Collectif Vauclusien de Protection Animale aux côtés de PAZ pour demander à ces magasins d'arrêter leur commerce cruel et a récolté plus de 20 000 signatures.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026

Pratiques et lois

PAZ a récemment appris que la vente de poissons et de crabes vivants pour la pêche au vif était réglementée par l'Arrêté du 8 octobre octobre 2018 fixant les règles de détention d'animaux d'espèces non domestiques. «Les magasins doivent donc détenir les autorisations nécessaires, notamment un certificat de capacité, explique Amandine Sanvisens, la co-fondatrice de Paz. Or, l'obtention de ce document exige une expérience professionnelle avec les espèces concernées de plusieurs années, comme, par exemple, l'élevage en pisciculture. Fin mai 2025, comme le prévoit la loi, nous avons demandé à la DDPP –Direction départementale de la protection des populations -du Vaucluse (services vétérinaires de la Préfecture) de nous transmettre celles des Decathlon Avignon et Le Pontet, qui pratiquent cette vente.»



Piège à colle Copyright Zoopolis Communication

Des ventes illégales ?

«La DDPP ne nous les ayant pas transmis, il est probable que les établissements Decathlon Avignon et Le

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026

Pontet n'en sont pas détenteurs, reprend la co-fondatrice de Paz. D'autant plus que d'autres institutions nous ont confirmé que les établissements Decathlon qui vendaient des animaux vivants non domestiques dans leur département ne détenaient pas les documents requis. Or, ces établissements Decathlon sont, tout comme Decathlon Avignon et Le Pontet, des établissements appartenant à la société Decathlon France.»

L'interview : Amandine Sanvisens

«Les termes 'sauvegarde' et 'Bien être animal' ne nous conviennent absolument pas car ils sont très utilisés par ceux qui exploitent les animaux. Nous parlons de condition animale. Nous, on défend les intérêts des animaux, parce qu'en fait, aujourd'hui, les animaux souffrent énormément et on souhaite faire évoluer la loi pour qu'elle les protège réellement. Nous travaillons principalement sur la question des animaux utilisés pour le divertissement, et aussi sur la question des animaux liminaires (animaux adaptés au milieu urbain comme les rats, les pigeons, les perruches à collier -retournées à l'état sauvage-) qui font l'objet de campagnes d'éradication. Nous souhaitons, pour ces animaux, des méthodes non-léthales et non cruelles comme l'emploi de méthodes contraceptives. Donc l'idée n'est pas de forcer les gens à vivre avec, mais de limiter la reproduction de ces animaux.»

Concernant Décathlon

«Nous sommes en contact avec le siège et le Conseil d'administration de Décathlon depuis 2019 qui nous dit que leurs magasins mettront en avant les leurres plutôt que les vifs, mais rien n'est fait dans ce sens, pas même la pose d'affichettes dans les magasins pour inciter à cette pratique de substitution, ajoute la jeune femme. D'ailleurs les leurres sont déjà en vente. Sans les dizaines de pétitions et manifestations organisées devant les magasins, nous n'aurions pas ce recul des ventes que nous enregistrons aujourd'hui, en 2025. Hélas nous déplorons ne pas avoir le même résultat sur les crabes, qui eux sont destinés à la pêche en mer.»

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026



Copyright Zoopolis Communication

Un recul de la commercialisation d'animaux vivants

«Entre 2019 et 2025, les magasins Décathlon sont passés de 227 à 52 vendant des poissons vivants, reprend Amandine Sanvisens. Un recul observé dans toutes les régions et particulièrement la Bretagne puisqu'aucun Decathlon n'y commercialise de poissons et de crabes. Cependant la vente de crabes ne cesse pas et est majoritairement localisé en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le long de la côte méditerranéenne car ils sont utilisés pour la pêche en mer. Notre objectif reste le même : que plus aucun magasin Decathlon n'alimente la pêche au vif». Paz a lancé plus de 90 pétitions contre les magasins Décathlon commercialisant des poissons ou des crabes vivants et a recueilli plus de 16 000 signatures.

Cascher ou halal, pourquoi des dérogations à la Loi ?

Echo du mardi : Une personne de mon entourage m'a expliqué être désolée par l'utilisation croissante de viande cascher ou halal, notamment en restauration. Je m'en étonne et lui demande pourquoi. Elle m'explique qu'elle voit de plus en plus sur les étals des GMS -Grande et moyenne surface- et en

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026

restauration, cette mention écrite sur les produits et les menus. Je réitère ma demande et elle poursuit que, dans les abattoirs, pour les industriels, le fait d'égorger des animaux est moins cher et plus rapide que les process mis en place pour les étourdir puis les tuer. Je suis surprise de ne pas vous voir intervenir sur ce sujet ?

'**Bien sûr que cela nous révolte**'
«Bien sûr que cela nous révolte. mais nous ne travaillons pas du tout sur l'abattage des animaux -je suis moi même végétarienne-. Notre expertise reste la lutte en faveur des animaux exploités dans le loisir, le divertissement et la cohabitation pacifique avec les animaux liminaires. Cependant nous militons pour qu'il n'y ait pas de dérogations à la Loi. L'absence t'étourdissement pour des questions rituelles cascher ou halal est une exception à la Loi qui prévoit que lorsque l'on veut abattre un animal pour le manger, il doit être en théorie, inconscient. En effet, cette dérogation à la Loi est donc un scandale et il ne devrait pas y en avoir au regard de la protection animale.»



Vente de crabes pour la pêche en mer Copyright Zoopolis Communication

Avignon, en août 2024
«Suite à notre interpellation, la Mairie d'Avignon nous a annoncé avoir arrêté définitivement depuis fin 2023 les campagnes cruelles visant les pigeons, relève Amandine sanvisens. Deux pigeonniers contraceptifs sont prévus pour fin 2024. De son côté, Avignon Tourisme a retiré les cages de captures placées plus tôt dans l'année à l'intérieur du Palais des Papes et étudie les méthodes éthiques et efficaces.»

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026

Où en est Avignon aujourd'hui ?
«Nous avons reçu de la mairie un document administratif étayant le fait que les pigeons n'ont pas été tués en 2025. En cela, la Mairie d'Avignon a tenu ses engagements. En revanche nous n'avons pas eu de nouvelles sur la création de deux pigeonniers contraceptifs, nous en déduisons qu'ils n'ont pas été réalisés. Quand aux méthodes éthiques et efficaces pour gérer la venue intempestive des pigeons sur ou à l'intérieur du palais des papes, nous n'en n'avons pas non plus mention. En revanche, la mairie a commandé une étude de diagnostic à une association opposée aux méthodes cruelles. Un autre document administratif, pour le palais des papes, fait mention d'une facture de nettoyage de fientes de pigeons et de pose de picots.»

Soyons précis
Dans le viseur de Paz : La capture, le gazage mortel, la mort par torsion du cou des pigeons, le piégeage par filets mortels géants, la mort par caissons sous vide et les campagnes de tirs ; La fabrication et la commercialisation de pièges à colle ; Le salon du chiot ; L'utilisation d'animaux sauvages captifs et dressés pour le tournage de vidéos ou films ou pour la promotion d'un événement –dont l'ours Valentin- également l'exhibition de serpents et de pythons (au Moulin Rouge) ; L'interdiction de spectacles et d'exhibitions de rapaces, de spectacles de fauconnerie ; La vente de crabes et de poissons pour la pêche aux carnassiers ; L'empoissonnement dans le but de pêcher, les lâchers de poissons d'élevages… ; La vente de poissons rouges ; La balade à poneys dans les parcs des villes, actuellement sur Paris, Lyon et Marseille.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026



Reconnaissance pour les animaux en tant de guerre Copyright Zoopolis Communication

Et au-delà

Paz est intervenu pour l'Adoption par le Parlement contre la maltraitance animale des animaux sauvages dans les cirques itinérants ; L'association a fait apposer plusieurs plaques commémoratives pour les chevaux, chiens, pigeons et autres animaux réquisitionnés pour le front de la guerre 1914-1918 ; Milite pour le développement de repas végétariens dans les restaurants du Crous (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires) ; La Paz a fait pression sur arrêtés annuels parisiens qui définissent les catégories des animaux nuisibles comme le sanglier, le pigeon ramier et le lapin de garenne sur le la ville de Paris. Pour le moment ces arrêtés sont suspendus.

Projet Animaux Zoopolis

–Paz- travaille en rencontrant les élus et le Gouvernement tout en sensibilisant le grand public aux problèmes urgents qui affectent les animaux. Son objectif ? Soulager la souffrance des animaux et créer un monde plus juste pour eux. Les avancées de l'association ici. Tous les élevages ne sont pas comme ça mais on peut se faire une petite idée du back stage avec L214 ici. Réflexions sur l'abattage rituel ici.

Des êtres sensibles

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026

Dans sa tribune au Monde en date du 14 octobre, Amandine Sanvisens, végane depuis ses 12 ans, interpelle le grand public : «Les biologistes affirment que les animaux vertébrés sont doués de conscience, d'une personnalité et de désirs qui leurs sont propres. Il est difficile d'estimer la part des animaux abattus selon les pratiques rituelles, le ministère de l'agriculture avance le chiffre de 26% des ruminants ce qui ferait 2,5 millions d'individus en France. L'abattage sans étourdissement concernerait des dizaines de millions d'animaux en France et, surtout des poissons. Il sont 30 à 40 fois plus nombreux que les animaux terrestres à mourir pour l'industrie alimentaire et les loisirs. Tant qu'il y aura des exception à la Loi en matière de protection animale, la France ne pourra pas dire qu'elle prend au sérieux les intérêts des animaux.»

L'Avignonnais Virgo Move désormais référencé par Décathlon



Fondée en 2022 par Jean-Baptiste Petricoul, l'entreprise Virgo Move, spécialisée dans la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026

fabrication d'articles de sport, notamment les casques intégraux pour les cyclistes, est désormais disponible sur le site de Décathlon.

Cela fait une décennie que le fondateur de l'entreprise avignonnaise Jean-Baptiste Petricoul travaille sur des casques vélo hybrides avec la promesse d'assurer une protection optimale et confortable pour les cyclistes.

Trois ans après la naissance officielle de l'entreprise Virgo Move, celle-ci annonce que ses articles sont désormais disponibles sur le site web de l'enseigne française de grande distribution d'articles de sport et de loisirs Décathlon. « Une étape clé dans l'aventure Virgo Move », déclare l'entreprise.

6 références

La marketplace de Décathlon dispose maintenant de six références Virgo Move. De quoi équiper enfants et adultes de 99€ à 289€. Les casques de vélo sont conçus pour répondre à deux besoins qui, sur le principe, s'opposent : protéger l'usager tout en étant le plus léger possible. Contrairement à un casque classique qui ne protège que le crâne, celui de Virgo Move est intégral, tel un casque pour véhicule motorisé.

En proposant ces casques innovants, Virgo Move ambitionne de promouvoir l'utilisation de la mobilité douce tout en la rendant plus sûre et accessible à tous. Cette entrée chez Décathlon est un pas de plus vers cet objectif. « Pour nous, cette avancée n'est pas seulement commerciale, conclut l'entreprise. Elle symbolise notre engagement envers les usagers des nouvelles mobilités douces, en leur offrant des solutions innovantes et sécurisées. »

Pour retrouver les articles Virgo Move sur Décathlon, cliquez ici.

Décathlon Avignon Sud cesse la vente de poissons pour la pêche au vif

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026



Suite à la mobilisation du Collectif vauclusien de Protection Animale et de l'association PAZ (Projet Animaux Zoopolis), le magasin Décathlon Avignon Sud – Mistral 7 a cessé la vente de poissons pour la pêche au vif.

En décembre 2023, le Collectif vauclusien de Protection Animale et l'association PAZ ont créé une pétition pour demander aux 2 magasins de l'enseigne Décathlon de la région d'Avignon de cesser de vendre des poissons pour la pêche au vif. Cette pétition a obtenu plus de 20 000 signatures. Si le magasin d'Avignon Sud a cessé les ventes, celui du Pontet continue pour le moment ce que l'association PAZ qualifie de « commerce cruel. »

« Nous félicitons le magasin Decathlon Avignon Sud – Mistral 7 d'avoir arrêté de vendre des poissons pour qu'ils soient torturés, a déclaré Amandine Sanvisens, co-fondatrice de PAZ. Les animaux ne sont pas de vulgaires articles de sport. La torture ne devrait pas être considérée comme un sport ou un loisir. Nous demandons à l'enseigne Decathlon de ne plus vendre de poissons dans tous ses magasins. »

En Europe, plusieurs pays ont interdit cette pratique considérée comme de la torture animale, tels que l'Allemagne, l'Autriche (Haute-Autriche et Carinthie), l'Ecosse, l'Irlande (en eau douce) et la Suisse. L'association PAZ rappelle que Décathlon est partenaire des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et que cela donne une « mauvaise image de la France. »

Récemment, l'association PAZ a lancé une nouvelle pétition qui s'adresse à l'enseigne, et pas seulement aux magasins de la région d'Avignon, qui a déjà atteint près de 13 000 signatures. L'association soutient

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026

la proposition de loi visant à interdire la pêche au vif émise par le député Gabriel Amard (LFI – NUPES – Rhône). Les défenseurs de la protection animale continuent leur mobilisation à travers différentes actions pour que le magasin du Pontet cesse ce type de vente, mais aussi plus largement tous les magasins de l'enseigne de sport.

Décathlon veut fermer ses magasins les moins rentables



Sous l'impulsion de sa nouvelle directrice générale Barbara Martin Coppola, transfuge d'Ikea, le groupe nordiste Décathlon souhaite désormais se débarrasser de ses magasins les moins rentables selon nos confrères de Capital.
Une démarche déjà entreprise avec la fermeture, le 2 septembre dernier, du site de Villefranche-de-Rouergue dans l'Aveyron. Un peu plus tôt dans l'été, c'est le magasin de Nantes-Treillières qui a baissé définitivement le rideau fin juillet dernier alors que, début 2023, c'est ceux de Limoges-Le Vigen et de Strasbourg-Hautepierre qui ont arrêté leur activité.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026

Plus loin dans le temps, on peut considérer que ce mouvement avait déjà été initié avec les fermetures des Décathlon de Nanterre en juillet 2021, de la Trinité, à côté de Nice, en septembre 2020 ainsi que celui de Malakoff en décembre 2019.

Quid des magasins vauclusiens ?

En Vaucluse, l'enseigne est historiquement présente au Pontet, dans la zone d'Avignon-Nord, avec un magasin de 8 200 m2 de surface de vente inauguré en 2002 avant d'être agrandi en 2011. Ce magasin étant autrefois situé à Sorgues dans un bâtiment plus petit abritant Cultura aujourd'hui.

Dans le département, Décathlon est aussi installé dans la zone d'Avignon-Sud, à côté de Mistral 7, dans un magasin 3 000 m2 après avoir quitté la galerie du centre commercial en 2003. L'enseigne est encore présente avec les magasins de Cavaillon, Orange et Bollène.

Actuellement, le groupe fondé en 1976 compte 1 751 magasins (pour près de 105 000 salariés et un chiffre d'affaires de 15,4 milliards d'euros en 2022), dont 325 en France. Outre la fermeture des points de vente les moins rentables, il privilégie désormais l'ouverture de nouveaux espaces de vente plus petits ou bien la réduction de certains des magasins actuels.

A ce jour cependant, la direction du groupe, longtemps enseigne préférée des consommateurs français avant d'être détrônée par Action cette année, n'a pas communiqué dans le détail sur l'avenir des magasins éventuellement concernés par des fermetures ou des réaménagements.

Objectif : plus de numérique et moins de marques propres

La nouvelle dirigeante de l'enseigne souhaite également développer les ventes sur le net (18,8% en 2022 contre 20,8% en 2021). Le spécialiste du sport veut aussi réduire le nombre de ses marques propres. Aujourd'hui, Décathlon propose près d'une cinquantaine de marques propres (Kipsa, Tribord, Quechua, Domyos, Kalenji parmi les plus connues). Barbara Martin Coppola voudrait n'en conserver qu'une quinzaine.

Objectif : relancer des ventes qui n'ont progressé que de 2% lors du 1er semestre 2023 contre 9% prévus et faire face à la concurrence d'Intersport qui a récemment pris le contrôle de 72 magasins Go Sport.

L.G.